

Le communicateur civique est un membre ordinaire du SPUL. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

SPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3339
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955
Télocopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

[Éditions précédentes >>>](#)

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Automne 2013 – Numéro 31



Séance du 24 septembre 2013 du Conseil universitaire

DISCOURS DE LA RENTRÉE DU RECTEUR ET RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS UNIVERSITAIRES

Le président et recteur de l'Université Laval, M. Denis Brière, a prononcé le traditionnel discours de la rentrée devant les membres du CU en insistant sur divers thèmes que privilégie son administration, dont la mobilité étudiante. Il a annoncé qu'un conseil Université Laval-France verrait le jour aux cours des prochains mois à ce propos. Il entend travailler avec son équipe de direction à «*la reconnaissance de l'innovation sociale*» par les professeurs-chercheurs en donnant en exemple celle de «*Opération Nez rouge*» avec le professeur Jean-Koninck. Denis Brière a tenu son exposé en s'engageant à «*améliorer la gouvernance de l'université*» sans insister sur les détails et à établir un dialogue avec les syndicats au sujet de l'avenir des régimes de retraite. Le discours du recteur est en ligne sur le site web de l'université.

Voici, en synthèse, les principales informations contenues dans les rapports annuels des commissions universitaires tels que déposés et étudiés à la séance du 24 septembre :

La Commission des études

En 2012-2013, la Commission a tenu 14 séances régulières, au cours desquelles elle a adopté deux avis sur des projets de programmes conduisant à un grade: le programme de doctorat en musique-interprétation et le programme de baccalauréat en cinéma et culture numérique. Au cours de l'automne 2013, elle concentrera son attention sur le projet de création d'un programme de maîtrise en pédagogie universitaire des sciences de la santé.

Elle a également travaillé sur trois mandats particuliers: celui sur la formation à la recherche dans les programmes de baccalauréat auquel s'est intégré l'examen du projet de création de profils Recherche et Distinction; celui sur le développement des compétences numériques. Elle a par ailleurs été consultée sur un projet de politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts.

Pour sa part, le comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts a évalué les projets de certificat général, de certificat en psychologie du développement humain et de certificat en développement durable. Un projet de création d'un diplôme d'enseignement supérieur spécialisé en procréation médicalement assistée sera étudié cet automne.

La Commission des affaires étudiantes

L'avis de la Commission adopté à l'unanimité de ses membres «*Agir pour améliorer la qualité de vie ainsi que la santé des étudiants de l'Université Laval – une vision pour un avenir durable*» propose les recommandations suivantes: 1- adapter les résidences, favoriser le transport actif, favoriser les activités physiques informelles et les saines habitudes de vie; 2- améliorer le développement socioculturel, l'accueil des étudiants étrangers, créer une maison internationale et bonifier la communication de l'information; 3- recourir à des interventions adaptées auprès des étudiants.

Par ailleurs, la Commission se propose d'aborder plusieurs thèmes culturels au cours de l'année 2013-2014 à savoir: la culture civique (bénévolat, projets humanitaires, associations étudiantes); la culture des autres (intégration des étudiants internationaux et leurs relations avec les étudiants québécois); la culture de l'ouverture (briser les silos entre les facultés); la culture numérique (éduquer aux avantages et aux dangers de cette nouvelle réalité). Enfin, elle étudiera au cours de l'année l'instauration du guichet unique et le projet de la création d'un intranet.

La Commission de la recherche

La Commission a recommandé le maintien de la reconnaissance de six centres de recherche et la suspension d'un autre en 2012-2013. Elle a défini plus précisément la nature d'un centre de recherche reconnu par l'université, formulé plus clairement les critères d'évaluation et précisé certains éléments de la procédure d'évaluation périodique. Elle a également mis davantage l'accent sur certains points qui ont pris de plus en plus d'importance au cours des cinq dernières années tels que : a- la dynamique entre les individus, le rôle rassembleur du centre, le partage des responsabilités entre les chercheurs, notamment dans l'encadrement des étudiants; b- l'accroissement de la collaboration entre les chercheurs dans la conception et l'exécution de la recherche; c- la planification stratégique et la vision des centres ainsi que le leadership de leur direction. Elle a consigné une réflexion sur son rôle dans un document intitulé: «*Réflexion sur le rôle de la Commission de la recherche*». Enfin, en consultant le projet de politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts, elle a suggéré certains éléments de précision notamment sur la nature d'un institut, en particulier par rapport à un centre de recherche.

EN BREF

- Le programme de maîtrise en santé communautaire a été évalué à la satisfaction du CU. La direction du programme a souhaité devancer cette évaluation parce qu'elle veut soumettre une demande d'agrément au Council on Education for Public Health (CEPH), une agence américaine indépendante qui délivre des agréments à des écoles en santé publique. Six recommandations ont fait l'objet du plan conjoint d'action du doyen de la Faculté de médecine, le professeur Rénald Bergeron et de la doyenne de la Faculté des sciences infirmières, la professeure Clémence Dallaire. Une des recommandations qui sera appliquée au cours des prochains mois sera de changer le nom du programme pour celui de 'maîtrise en santé publique' car «*le terme de 'santé communautaire' interpelle peu les étudiants potentiels tout comme les professionnels travaillant en santé publique*, constate le doyen Bergeron. Un sondage réalisé auprès de ces groupes a montré une adhésion massive à un tel changement de nom, changement également appuyé par les experts externes. Ce programme regroupe actuellement 52 étudiants et étudiantes.

- Les programmes de baccalauréat et de certificat en études anglaises changent de nom. Le baccalauréat sera renommé 'baccalauréat en littératures et linguistique anglaises'. Il en sera de même pour le certificat en études anglaises, qui prendra le nom de 'certificat en littératures et linguistique anglaises'. Le doyen Michel de Waele de la Faculté des lettres et des sciences humaines a fait valoir qu'«*il pourrait être avantageux de désigner le programme par son appellation anglaise (B.A. in English Literatures and Linguistics) ou, du moins, d'indiquer la majeure en anglais, afin de signaler qu'il s'agit d'un programme dont la formation est dispensée en anglais.*»

Jacques Rivet, cc

DEVANT JURY

Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire

«**Mathieu Blais a fait preuve de beaucoup d'initiative**»

Le professeur François Berthod, directeur de recherche

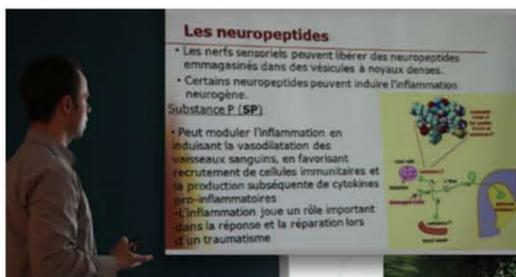
Cité universitaire - Dès le début de son intervention en tant qu'un des quatre membres du jury de la thèse de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire de Monsieur Mathieu Blais, en juin dernier, le professeur François Berthod, du département de chirurgie, directeur de recherche, a affirmé que son étudiant avait mis au point de nouvelles techniques d'analyse et générer une quantité impressionnante de résultats expérimentaux «*que j'ai abondamment utilisé dans mes demandes de subventions auprès des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).*»

La thèse de Mathieu Blais portait sur l'«*Influence des facteurs neurotrophiques (nutrition des cellules nerveuses) et des fibres nerveuses dans la peau reconstruite par génie tissulaire.*» Cette soutenance de thèse à la Faculté de médecine de l'Université Laval a été présidée par le professeur Jacques Landry et a également mis à contribution la professeure Roxane Pouliot de la Faculté de pharmacie, le professeur Jacques Huot du département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie et le professeur Jean-François Bouchard de l'École d'Optométrie de l'Université de Montréal.

Soutenance de Mathieu Blais



(*Légende*) Les professeurs, membres du jury de la soutenance de thèse de doctorat de M. Mathieu Blais, le 18 juin 2013. Dans l'ordre habituel, de gauche à droite, les professeurs Jacques Landry, François Berthod, Jacques Huot, François Berthod, Jean-François Bouchard et la professeure Roxane Pouliot.



Durant l'intervention des membres du jury, le professeur Jean-François Bouchard a souligné la qualité remarquable du résumé et de la synthèse des résultats de la thèse du candidat Blais; ce dernier ayant accompagné la présentation de sa recherche doctorale d'une série d'illustrations «*très parlantes*». Le professeur Jacques Huot a reconnu que cette dernière «*était un apport scientifique très important*» en biologie cellulaire et moléculaire tout en lui demandant de justifier la signification de l'augmentation d'un résultat observé.

La professeure Roxane Pouliot a avoué «*avoir été beaucoup instruite par la lecture de cette thèse très bien structurée et très bien écrite*». Elle a mis l'accent sur la quantité impressionnante de résultats scientifiques sans oublier de mentionner la grande qualité graphique et pédagogique des illustrations de l'ouvrage. Au terme de ce tour de table des membres du jury, le directeur de recherche, François Berthod, a tenu à rappeler que le candidat avait publié au cours de ses cinq années de recherche doctorale six articles scientifiques dont il est le premier auteur dans cinq d'entre eux. Et de conclure, quelque peu philosophe, par des propos sur la carrière de professeur-chercheur comme suit: «*Une telle productivité, que ce soit en terme de publications ou de résultats ou de nouvelles hypothèses de recherche, a un impact considérable sur le déroulement de la carrière d'un professeur, en lui permettant de décrocher des subventions de fonctionnement sur plusieurs années, qui permettent de recruter d'autres étudiants, publier davantage, et ainsi augmenter son rayonnement local, national et international.*»

Au préalable, Monsieur Mathieu Blais avait mis en lumière le fait que l'ensemble des résultats scientifiques de sa recherche doctorale procurait une meilleure compréhension de l'importance des contextes neurotrophiques et nerveux dans la peau. «*Nos résultats pourraient laisser présager que d'améliorer la régénération nerveuse cutanée lorsqu'elle est déficiente améliorerait aussi l'homéostasie (la constance) du tissu cutané*», a-t-il souhaité à la fin de sa présentation.

Jacques Rivet, cc